



DEMANDE D'ATTRIBUTION DE BADGE D'ACCES A LA DECHETTERIE

1 badge par foyer

POUR LES PARTICULIERS ET ARTISANS / COMMERÇANTS

PARTICULIERS

ARTISANS / COMMERÇANTS

Nom 1 :

Raison sociale :

Prénom :

N° SIRET :

Nom 2 :

N° de registre du commerce :

Prénom :

Tél :

Adresse

Numéro : Rue :

Complément d'adresse :

Code postal : Ville :

Adresse mail :

Immatriculation du (des) Véhicule(s) utilisé(s) :

Justificatifs à joindre impérativement pour chaque personne recensée

Copie de la Carte Nationale d'Identité, de la Carte de Séjour ou du Passeport - Justificatif de domicile de moins de 3 mois (copie d'une facture d'eau, de gaz, d'électricité ou copie d'une quittance de loyer) - Extrait de registre du commerce

[Le document](#) est téléchargeable sur le site de Saint-Quentin-en-Yvelines :

Remettre ce formulaire complété et accompagné des justificatifs en pièces jointes.

- soit l'adresser par courrier ou à déposer :

Hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines

Direction Environnement et Paysage

1, rue Eugène-Hénaff - BP 10118

78192 Trappes Cedex

- soit l'envoyer par courriel : dechets@sqy.fr

Pour tout renseignement : **0800 078 780**

Certifie l'exactitude des renseignements fournis ainsi que la validité des pièces produites à l'appui de la demande de badge d'accès à la déchetterie.

Reconnais avoir pris connaissance des termes du règlement de la déchetterie en vigueur consultable à la déchetterie.

Le

Signature du demandeur précédé de la mention
« lu et approuvé »

Fait à :

Le :

badge d'accès sera disponible en déchetterie sous 15 jours, à compter de la date de la demande.